



Communiqué de presse

Berne, le 25 juin 2019

Parcs éoliens - menaces sur les sites UNESCO

A l'heure où la Confédération fête le 70^{ème} anniversaire de l'adhésion de la Suisse à l'UNESCO, la pérennité de la reconnaissance des sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO de La Chaux-de-Fonds – Le Locle et de l'île de Reichenau sur le Rhin sont directement menacés par des projets de parcs éoliens planifiés à proximité immédiate sur les crêtes des environs de la Vue-des-Alpes et sur les collines de Thurgovie. En Valais, l'Hospice du Grand Saint-Bernard, présent depuis 2016 sur la liste indicative à la candidature établie par la Confédération ne répond quant à lui plus aux critères de protection en raison d'un projet de parc éolien aux abords immédiats du col.

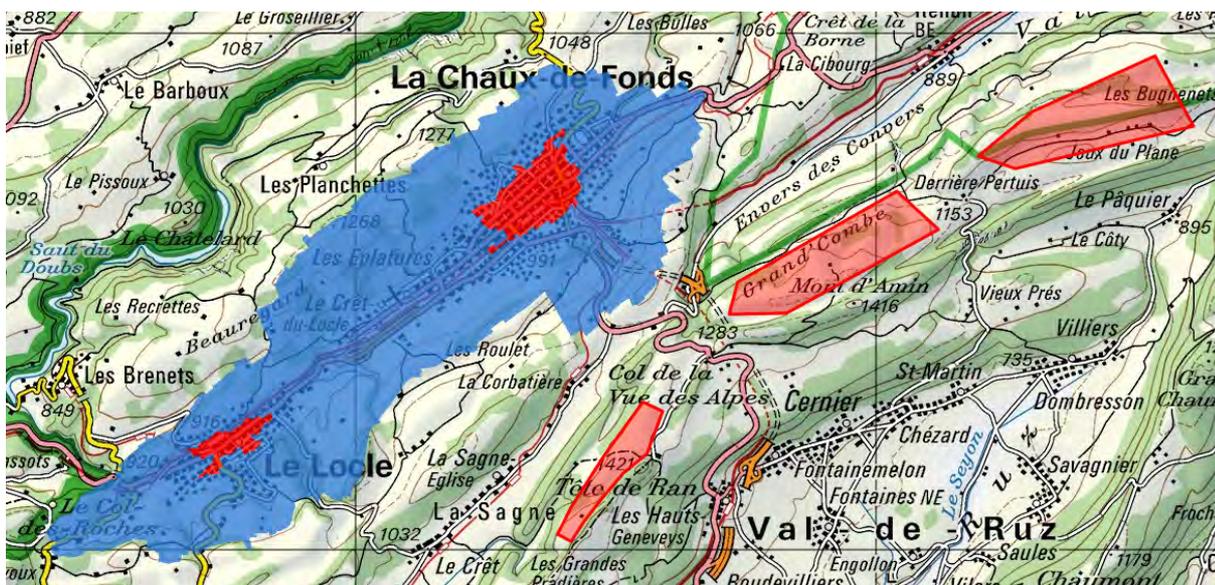
La Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage et Paysage Libre Suisse lancent l'alerte sur le risque que représente la construction de centrales éoliennes pour la mise en valeur du patrimoine. La menace est réelle car les mises à l'enquête sont imminentes pour les projets neuchâtelois et thurgovien. Au Grand Saint-Bernard, le Conseil d'Etat valaisan a carrément abandonné l'inscription à l'UNESCO de l'Hospice en levant les recours des ONG à l'édification du parc éolien de la combe de Barasson.

L'inquiétude des autorités de l'Etat du Bade-Würtemberg dans lequel se trouve l'île monastique de Reichenau est telle que son ministre de l'économie s'est directement adressé à Berne. Idem pour les autorités chaux-de-fonnières et locloises qui au travers de la commission d'experts du site UNESCO ont sollicité l'Office fédéral de la culture. Cette demande intervient dans un contexte assez particulier puisque les deux villes des Montagnes neuchâteloises vont célébrer dès la fin juin et durant une année le 10^{ème} anniversaire de l'inscription de l'urbanisme horloger à l'UNESCO.

Site UNESCO Urbanisme horloger La Chaux-de-Fonds – Le Locle

Pour les villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, les enjeux sont décisifs : trois parcs éoliens sont prévus à proximité : Crêt Meuron (Tête de Ran), Montperreux (La Vue-des-Alpes) et La Joux-du-Plâne (Quatre Bornes), soit au total 27 machines selon la planification cantonale.

La demande de permis de construire pour Crêt-Meuron et la mise à l'enquête du projet des Quatre Bornes pourraient intervenir durant la deuxième moitié de 2019 déjà. Seul le projet de Montperreux semble être « en retard », mais il avance lui aussi. L'impact paysager est substantiel et pose problème eu égard au classement UNESCO des deux villes, car certaines machines sont situées à moins de 4 km des zones centrales du site.



A droite sur l'image : projets de centrales éoliennes de Crêt-Meuron, Montperreux, et La Joux-du-Plâne.

A gauche : en rouge : bien du patrimoine mondial. En bleu : zone tampon

Projet éolien	Distance bien du patrimoine mondial	Distance zone tampon
Crêt-Meuron	~ 3.6 km	~ 1.6 km
Montperreux	~ 3.6 km	~ 1.5 km
La Joux-du-Plâne	~ 8 km	~ 5 km

Mont Saint-Michel – une réaction exemplaire

En France, qui compte 44 sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco, le Ministère de la Transition écologique a instauré des zones d'exclusion de l'éolien autour de ces sites. Cette politique est issue de la problématique soulevée en 2011 autour du site classé du Mont-Saint-Michel où finalement les projets de parcs éoliens situés jusqu'à 25 km de distance ont été abandonnés suite à un rapport négatif d'une mission d'expertise de l'UNESCO.

En Allemagne également et malgré la transition énergétique menée à marche forcée, divers projets de parcs éoliens ont été abandonnés car trop proches de sites culturels et paysagers emblématiques, raison pour laquelle ils ont été classés au patrimoine mondial de l'UNESCO.

La Suisse ne peut se permettre de faire l'économie d'une réflexion identique. Les organisations environnementales appellent à une prise en compte sérieuse des risques que représentent les projets de centrales éoliennes sur la pérennité des sites classés.

FONDATION SUISSE POUR LA PROTECTION ET L'AMENAGEMENT DU PAYSAGE (FP)
PAYSAGE LIBRE SUISSE

Contacts :

Roman Hapka, FP, 079 601 76 64, r.hapka@sl-fp.ch

Michel Fior, Paysage Libre Suisse, 079 898 11 55, michel.fior@paysage-libre.ch

Annexes : photomontages



Projet de centrale éolienne de Montperreux NE, vu depuis le haut de La Chaux-de-Fonds (site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO)



Projet éolien de centrale éolienne de Salen-Reutenen TG, avec au premier plan l'île monastique de Reichenau (site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO)